

Small files: Tanganyika 1960-1961, Togo 1960: Small files: Tanganyika 1960-...

HS L 179:192



National Library
of Sweden

Dag Hammarskjölds saml.

Togo

March - Sept. 1960

Olympio, Sylvanus (Prime Minister of the
Republic of Togo)

- 15 letters from D.H.
- 14 letters and messages to D.H.

Le 31 mars 1960

Monsieur le Premier Ministre,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 17 mars 1960, ainsi que des annexes qu'elle contient, soit :

- une copie du mémorandum adressé par le gouvernement du Ghana au gouvernement français et dans lequel le Ghana accuse le Togo sous tutelle française de préparer une agression contre ce territoire,
- une copie de la déclaration officielle du gouvernement de la République togolaise à propos de ce mémorandum.

Le Représentant permanent de la France, ainsi que celui du Ghana m'ont également adressé des lettres se rapportant au même sujet et toutes ces communications ont été transmises aux Missions permanentes des Etats membres des Nations Unies, le 28 mars 1960.

..... Vous trouverez ci-joint, à titre d'information, copie de ces communications.

Veuillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, les assurances de ma très haute considération.

Dag Hammarskjöld
Secrétaire général

Son Excellence
Monsieur Sylvanus Olympio
Premier Ministre du gouvernement de la
République du Togo
Lomé

Le 31 mars 1960

Monsieur le Premier Ministre,

J'ai l'honneur d'accuser réception de la lettre qui m'a été remise, en votre nom, par Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur Bérard, m'invitant à assister aux cérémonies qui seront organisées à Lomé à l'occasion de la proclamation de l'indépendance de votre pays.

C'est avec un profond regret que je me verrai dans l'impossibilité d'assister personnellement aux cérémonies qui marqueront cette heureuse occasion. J'ai désigné Monsieur l'Ambassadeur Pier Pasquale Spinelli, Directeur du Bureau européen des Nations Unies, pour qu'il me représente personnellement à ces cérémonies; je le charge de vous transmettre, à vous personnellement et au peuple du Togo mes félicitations les plus sincères ainsi que celles de l'Organisation.

Veuillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, les assurances de ma haute considération.

Dag Hammarskjöld
Secrétaire général

Son Excellence
Monsieur S.E. Olympio
Premier Ministre du Gouvernement du Togo
Lomé
Togo

Le 31 mars 1960

Monsieur le Premier Ministre,

Comme j'ai eu l'honneur de vous en faire part dans ma lettre officielle, c'est avec un vif regret que je me trouve dans l'impossibilité de me rendre au Togo pour y assister aux cérémonies de l'Indépendance, le 27 avril prochain. Je m'y ferai néanmoins représenter par Monsieur l'Ambassadeur Pier Pasquale Spinelli, Directeur du Bureau européen de l'Organisation des Nations Unies, qui, vous le savez sans doute, a été désigné dans le passé, comme mon représentant personnel, à l'occasion d'importantes missions politiques. Je n'ai pas besoin de souligner qu'il est l'un de mes plus précieux collaborateurs et que je mets en lui ma plus entière confiance.

M. Spinelli serait disposé à se rendre à Lomé avant l'ouverture des cérémonies de l'indépendance, soit aux alentours du 18 avril et il serait alors prêt à s'entretenir avec vous. Je suis persuadé que la question de l'assistance des Nations Unies au Togo, dont nous avons parlé lors de ma visite à Lomé, de même que les questions qui ont été soulevées durant la visite de M. David Owen, Directeur exécutif du Bureau de l'Assistance technique, pourront faire l'objet d'un examen plus minutieux maintenant que le Togo est parvenu ou est sur le point d'accéder à sa pleine indépendance.

J'ai demandé à M. Spinelli de bien vouloir demeurer encore sur place, un peu après le 27 avril, avant de se rendre à New York, afin de me rendre compte en détail des conversations qu'il aura eues avec vous.

Je suis sincèrement convaincu que la visite de mon représentant personnel qui permettra de vous transmettre les félicitations tant de l'Organisation des Nations Unies que de moi-même, à l'occasion de l'Indépendance du Togo, servira également à jeter les bases, même modestes, de la contribution que notre Organisation est en mesure d'apporter au renforcement de votre politique de développement harmonieux et paisible de la République indépendante du Togo.

Veuillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, les assurances de ma haute considération.

Dag Hammarskjöld
Secrétaire général

Son Excellence
Monsieur S. Z. Olympio
Premier Ministre du Gouvernement du Togo
Lomé
Togo

UNITED NATIONS



NATIONS UNIES

CABLE

FOR USE OF DRAFTER:

DATE: 11 April 60	DRAFTER'S NAME: H.A. Wieschhoff	ROOM NO.: 3338 A EXTENSION: 2925	DEPT.: TRI	ALLOTMENT NO.:	REGISTRY FILE NO.:
SECURITY CLASSIFICATION: ☐ PLAIN ☐ CONFIDENTIAL					

FOR USE OF CABLE SERVICE ONLY:

NUMBER:	CLASS:	ALLOTMENT:	WORDAGE:	DATE:	TIME:	VIA'S ETC.:	EDITOR:	OPERATOR:

TO: SE. M. SYLVANUS OLYMPIO
PREMIER MINISTRE, LOME, TOGO

ME REFERANT A MA LETTRE DU 31 MARS 1960 CONCERNANT LA DESIGNATION DE MON REPRESENTANT PERSONNEL TRANSMISE PAR LES SOINS DE LA DELEGATION FRANCAISE AUPRES DES NATIONS UNIES STOP SOUHAITERAIS RECEVOIR REPOSE DIRECTEMENT ET SI POSSIBLE PAR RETOUR AFIN DE PRENDRE DISPOSITIONS NECESSAIRES POUR LE DEPART ET LE SEJOUR DE MON REPRESENTANT A LOME.
AMITIES ET HAUTE CONSIDERATION.

DAG HAMMARSKJOLD
SECRETAIRE GENERAL

CLEARANCES _____

AUTHORIZED BY _____

SIGNATURE

H. A. Wieschhoff
Director, Division of Trusteeship

TYPED NAME AND TITLE

12 April '60 SG

X

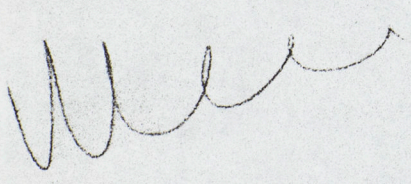
S.E. M. Sylvanus Olympio
Premier Ministre
Lome (Togo)

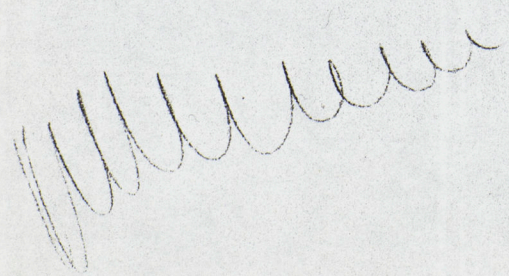
Me référant à votre cable du 12 avril, je ~~regrette~~ regrette que mes lettres du 31 mars, transmises par l'entremise de la délégation française, ne vous soient pas parvenues. Le texte des lettres suit:

1. quote (annex A) unquote
para.
2. quote (annex B) unquote
para.

J'espère recevoir votre réponse le plus tôt possible.

Amitiés et haute considération.


Dag Hammarskjöld



4537NY/4 S NEWYORK 573/570 12 2115EST UNGOVT

CONFIRMATION COPY
OF MESSAGE DISPATCHED

ETAT PRIORITE

S.E. M. SYLVANUS OLYMPIO

PREMIER MINISTRE

LOME (TOGO)

ME REFERANT A VOTRE CABLE DU 12 AVRIL VIRGULE JE REGRETTE
QUE MES LETTRES DU 31 MARS VIRGULE TRANSMISES PAR L'ENTREMISE
DE LA DELEGATION FRANCAISE VIRGULE NE VOUS SOIENT PAS PARVENUES
STOP LE TEXTE DES LETTRES SUIT DEUXPOINTS

P2

CITATION MONSIEUR LE PREMIER MINISTRE VIRGULE J'AI L'HONNEUR
D'ACCUSER RECEPTION DE LA LETTRE QUI MA ETE REMISE VIRGULE EN
VOTRE NOM VIRGULE PAR SON EXCELLENCE MONSIEUR L'AMBASSADEUR
BERARD VIRGULE INVITANT A ASSISTER AUX CEREMONIES QUI SERONT
ORGANISEES A LOME A L'OCCASION DE LA PROCLAMATION DE L'INDEPENDANCE
DE VOTRE PAYS ALINEA

P3/52/50

CEST AVEC UN PROFOND REGRET QUE JE ME VERRAI DANS L'IMPOSSIBILITE
D'ASSISTER PERSONNELLEMENT AUX CEREMONIES QUI MARQUERONT CETTE
HEUREUSE OCCASION STOP J'AI DESIGNE MONSIEUR L'AMBASSADEUR PIER
PASQUALE SPINELLI VIRGULE DIRECTEUR DE BUREAU EUROPEEN DES
NATIONS UNIES VIRGULE POUR QU'IL ME REPRESENTE PERSONNELLEMENT
A CES CEREMONIES POINTVIRGULE JE LE CHARGE DE

P4/51/50

VOUS TRANSMETTRE VIRGULE A VOUS PERSONNELLEMENT ET AU PEUPLE
DU TOGO MES FELICITATIONS LES PLUS SINCERES AINSI QUE CELLES
DE L'ORGANISATION ALINEA VEUILLEZ AGREER VIRGULE MONSIEUR LE
PREMIER MINISTRE VIRGULE LES ASSURANCES DE MA HAUTE CONSIDERATION
DAG HAMMARSKJOLD SECRETAIRE GENERAL FINECITATION ALINEA

CITATION MONSIEUR LE PREMIER MINISTRE VIRGULE COMME J'AI

P5

EU L'HONNEUR DE VOUS EN FAIRE PART DANS MA LETTRE OFFICIELLE
VIRGULE CEST AVEC UN VIF REGRET QUE JE ME TROUVE DANS L'IMPOSSIBILITE
DE ME RENDRE AU TOGO POUR Y ASSISTER AUX CEREMONIES DE L'INDEPENDANCE
VIRGULE LE 27 AVRIL PROCHAIN STOP JE ME FERAI NEANMOINS REPRESENTER
PAR MONSIEUR L'AMBASSADEUR PIER

ENTIERE CONFIANCE ALINEA M SPINELLI SERAIT DISPOSE A SE RENDRE
A LOME AVANT LOUVERTURE DES CEREMONIES DE LINDEPENDANCE VIRGULE
SOIT AUX ALENTOURS DU 18 AVRIL ET IL SERAIT ALORS PRET A
SENTREtenir AVEC VOUS STOP JE SUIS PERSUADE QUE

P8

LA QUESTION DE LASSISTANCE DES NATIONS UNIES AU TOGO VIRGULE
DONT NOUS AVONS PARLE LORS DE MA VISITE A LOME VIRGULE DE MEME
QUE LES QUESTIONS QUI ONT ETE SOULEVEES DURANT LA VISITE DE M
DAVID OWEN VIRGULE DIRECTEUR EXECUTIF DU BUREAU DE LASSISTANCE
TECHNIQUE VIRGULE POURRONT FAIRE LOBJET DUN

P9

EXAMEN PLUS MINUTIEUX MAINTENANT QUE LE TOGO EST PARVENU OU
EST SUR LE POINT DACCEDER A SA PLEINE INDEPENDANCE ALINEA
JAI DEMANDE A M SPINELLI DE BIEN VOULOIR DEMEURER ENCORE SUR
PLACE VIRGULE UN PEU APRES LE 27 AVRIL VIRGULE AVANT DE SE RENDRE
A NEW YORK VIRGULE AFIN DE

P10

ME RENDRE COMPTE EN DETAIL DES CONVERSATIONS QUIL AURA EUES
AVEC VOUS ALINEA JE SUIS SINCEREMENT CONVAINCU QUE LA VISITE
DE MON REPRESENTANT PERSONNEL QUI PERMETTRA DE VOUS TRANSMETTRE
LES FELICITATIONS TANT DE LORGANISATION DES NATIONS UNIES QUE
DE MOIMEME VIRGULE A LOCCASION DE LINDEPENDANCE DU TOGO VIRGULE
SERVIRA EGALEMENT

P11

A JETER LES BASES VIRGULE MEME MODESTES VIRGULE DE LA CONTRIBUTIEN
QUE NOTRE ORGANISATION EST EN MESURE DAPPORTER AU RENFORCEMENT
DE VOTRE POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT HARMONIEUX ET PAISIBLE
DE LA REPUBLIQUE INDEPENDANTE DU TOGO ALINEA VEUILLEZ AGREER
VIRGULE MONSIEUR LE PREMIER MINISTRE VIRGULE LES ASSURANCES
DE MA HAUTE CONSIDERATIONS DAG

P12/20

HAMMARSKJOLD SECRETAIRE GENERAL FINCITATION ALINEA JESPERE
RECEVOIR VOTRE REponse LE PLUS TOT POSSIBLE STOP AMITIES ET
HAUTE CONSIDERATION

DAG HAMMARSKJOLD

COL 12 31 27 18 27
CCC IN PAGE FOUR FOURTH WORDXXXXXX FOURTH LINE THIRD WORD TO READ

UNITED NATIONS
1960 APR 12 PM 9:44
TELEGRAPH UNIT

UNITED NATIONS



NATIONS UNIES

CABLE

FOR USE OF DRAFTER:

DATE: 14 April 1960	DRAFTER'S NAME: H.A. Wiesehoff	ROOM NO.: 3338A EXTENSION: 2925	DEPT.: TRI	ALLOTMENT NO.:	REGISTRY FILE NO.:
SECURITY CLASSIFICATION: ☐ PLAIN ☐ CONFIDENTIAL					

FOR USE OF CABLE SERVICE ONLY:

NUMBER:	CLASS:	ALLOTMENT:	WORDAGE:	DATE:	TIME:	VIA'S ETC.:	EDITOR:	OPERATOR:

TO: ETAT PRIORITE
S.E. M. SYLVANUS OLYMPIO
PREMIER MINISTRE
LOME (TOGO)

J'AI L'HONNEUR D'ACCUSER RECEPTION DE VOTRE DEPECHE DU 12 STOP J'AI
AVERTI MONSIEUR L'AMBASSADEUR SPINELLI DE PRENDRE SES DISPOSITIONS POUR
ARRIVER LE 18 STOP J'ENVISAGE AVEC ESPOIR UNE PERIODE DE COOPERATION
FECONDE NON SEULEMENT ENTRE VOUS ET MON REPRESENTANT PERSONNEL MAIS
AUSSI ENTRE VOUS ET MOI-MEME. STOP
AMITIES/ET HAUTE CONSIDERATION.

DAG HAMMARSKJOLD

ARANCES

AUTHORIZED BY

SIGNATURE

Dag Hammarskjöld
Secrétaire général

TYPED NAME AND TITLE

XRCA POSN 47

4537NY UNATIONS

56
CONFIRMATION COPY
OF MESSAGE DISPATCHED

4537NY/15 F NEWYORK 118 26 2005EDST UNGOVT

ETAT

SPINELLI

REPRESENTANT DU SECRETAIRE GENERAL DES NATIONS UNIES

LOME (TOGO)

VEUILLEZ SOUMETTRE AU PREMIER MINISTRE TELEGRAMME SUIVANT:

QUOTE A LOCCASION DE LACCESSION A LINDEPENDANCE JADRESSE AU
PEUPLE DU TOGO, A SON GOUVERNEMENT ET A VOTRE EXCELLENCE,
MES FELICITATIONS LES PLUS CHALEUREUSES AVEC MES SOUHAITS
LES PLUS SINCERES POUR

P2

UN AVENIR HEUREUX ET PROSPERE. CONFORMEMENT A LA RESOLUTION
ADOPTEE PAR LASSEMBLEE GENERALE AU MOIS DE DECEMBRE 1959
AINSI QUA LA RESOLUTION DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL DE
CE MOIS, JE SUIS CERTAIN QUE LE TOGO DEMEURERA ETROITEMENT
ASSOCIE AUX NATIONS UNIES A LAVENIR ET JE PREVOIS AVEC

P3/18

LA PLUS GRANDE SATISFACTION LA COOPERATION AVEC VOUS, EXCELLENCE,
QUI POURRA EN RESULTER. DAG HAMMARSKJOELD UNQUOTE

COL 1959

UNITED NATIONS
1960 APR 26 PM 0:08
TELEGRAPH UNIT

RCA POSN 47

4537NY UNATIONS

UNITED NATIONS

Press Services
Office of Public Information
United Nations, N.Y.

(For use of information media -- not an official record)

Press Release SG/911
27 April 1960

MESSAGE FROM SECRETARY-GENERAL DAG HAMMARSKJOLD
ON THE OCCASION OF THE INDEPENDENCE OF TOGO

A cable on the occasion of the independence of the Republic of Togo, being observed today, was sent by United Nations Secretary-General Dag Hammarskjold to his representative there, Pier P. Spinelli*, for forwarding to Prime Minister Sylvanus Olympio.

The cable, dated 26 April, follows, as sent in French:

"VEUILLEZ SOUMETTRE AU PREMIER MINISTRE TELEGRAMME SUIVANT: 'A L'OCCASION DE L'ACCESSION A L'INDEPENDANCE J'ADRESSE AU PEUPLE DU TOGO, A SON GOUVERNEMENT ET A VOTRE EXCELLENCE, MES FELICITATIONS LES PLUS CHALEUREUSES AVEC MES SOUHAITS LES PLUS SINCERES POUR UN AVENIR HEUREUX ET PROSPERE. CONFORMEMENT A LA RESOLUTION ADOPTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE AU MOIS DE DECEMBRE 1959 AINSI QU'A LA RESOLUTION DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL DE CE MOIS, JE SUIS CERTAIN QUE LE TOGO DEMEURERA ETROITEMENT ASSOCIE AUX NATIONS UNIES A L'AVENIR ET JE PREVOIS AVEC LA PLUS GRANDE SATISFACTION LA COOPERATION AVEC VOUS, EXCELLENCE, QUI POURRA EN RESULTER.'"

The unofficial translation from French follows:

"Please transmit to the Prime Minister the following telegram: 'On the occasion of the accession to independence, I address to the people of Togo, to its government and to Your Excellency, my warmest congratulations and my most sincere wishes for a happy and prosperous future. In conformity with the resolution adopted by the General Assembly in December 1959, as well as the resolution adopted by the Economic and Social Council this month, I am sure that Togo will remain closely associated with the United Nations in the future, and I look forward with the greatest satisfaction to the cooperation with Your Excellency which will result.'"

* * * * *

* See Press Release ORG/421.

RCA POSN 36
4537NY UNATIONS

4537NY/2 NEWYORK 318 18 1354EDST
LTF
SON EXCELLENCE SYLVANUS OLYMPIO

PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU TOGO

LOME (TOGO)

JAI RECU VOTRE TELEGRAMME DU 6 MAI STOP CEST AVEC GRANDE
SATISFACTION QUE JE CONSTATE LE DESIR DU GOUVERNEMENT DE
LA REPUBLIQUE DENTAMER SANS DELAI LA PROCEDURE DADMISSION
AU SEIN DES NATIONS UNIES STOP A CE SUJET JE

P2

ME PERMETS DE VOUS SUGGERER QUE VOUS FORMALISIEZ CONFORMEMENT
A LA PROCEDURE JUSQUICI APPLIQUEE AU SECRETARIAT VOTRE
INITIATIVE PAR UNE LETTRE OU UN TELEGRAMME DONT JE PROPOSE
UN CONTENU DAPRES LES LIGNES SUIVANTES COLON QUOTE MONSIEUR
LE SECRETAIRE GENERAL COMMA PARA PAR SA RESOLUTION 1416
PAREN ROMAN FOURTEEN UNPAREN ADOPTEE

P3

LE 5 DECEMBRE 1959 LASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES A
RECOMMANDE QUUNE FOIS DEvenu INDEPENDANT COMMA LE TOGO SOIT
ADMIS COMME MEMBRE DE LORGANISATION DES NATIONS UNIES STOP
LE 27 AVRIL 1960 COMMA EN APPLICATION DE LACCORD INTERVENU
ENTRE LE GOUVERNEMENT FRANCAIS ET LE GOUVERNEMENT TOGOLAIS
COMMA LA REPUBLIQUE DU

P4

TOGO EST DEVENUE INDEPENDANTE STOP PARA JAI DONC LHONNEUR
COMMA AU NOM DE MON GOUVERNEMENT ET CONFORMEMENT A LARTICLE

P4

TOGO EST DEVENUE INDEPENDANTE STOP PARA JAI DONC LHONNEUR
COMMA AU NOM DE MON GOUVERNEMENT ET CONFORMEMENT A LARTICLE
4 DE LA CHARTE DE SOLLICITER LADMISSION DE LA REPUBLIQUE DU
TOGO AU SEIN DE LORGANISATION DES NATIONS UNIES ET DE VOUS
PRIER DE BIEN VOULOIR SOUMETTRE SA CANDIDATURE SELON LA

P5

PROCEDURE ETABLIE STOP PARA EN VERTU DES POUVOIRS RECUS A
CET EFFET COMMA JE DECLARE PAR LES PRESENTES QUE LA REPUBLIQUE
DU TOGO SENGAGE A ACCEPTER SANS RESERVE LES OBLIGATIONS DE LA
CHARTRE DES NATIONS UNIES A DATER DE SON ADMISSION AU SEIN DE
LORGANISATION STOP PARA VEUILLEZ AGREER MONSIEUR

P6

LE SECRETAIRE GENERAL LES ASSURANCES DE MA TRES HAUTE CONSIDERA-
TION STOP UNQUOTE JE MEMPRESSE AUSSI DE VOUS REMERCIER DE
VOTRE TELEGRAMME DU 12 MAI PAR LEQUEL VOUS AVEZ BIEN VOULU ME
COMMUNIQUER VOTRE APPRECIATION DES RESULTATS DE LA MISSION DE
MONSIEUR SPINELLI STOP EN VOUS FELICITANT DE CE RESULTAT JE

P7/18

VOUS PRIE DAGREER MONSIEUR LE PRESIDENT LES ASSURANCES
REITEREES DE MA PLUS HAUTE CONSIDERATION

DAG HAMMARSKJOLD SECRETAIRE GENERAL

COL 6 1416 5 1959 27 1960 4 12

UNITED NATIONS
1960 MAY 18 PM 2:04
TELEGRAPH UNIT

RCA POSN 36

4537NY UNATIONS

CID

le 1er juin 1960

Monsieur le Président,

J'ai eu l'occasion ces derniers jours d'examiner en détail avec l'Ambassadeur Spinelli les possibilités de développer l'assistance des Nations Unies à la République du Togo, suivant les lignes générales des plans que vous avez esquissés à Lomé au début du mois dernier.

A la suite de mes conversations avec M. Spinelli j'ai donné les instructions nécessaires aux Départements compétents de notre Organisation afin que le programme d'assistance au Togo puisse commencer dans le plus bref délai.

J'espère être à même de vous donner dans quelques semaines des précisions sur la phase initiale de ce programme d'assistance technique.

Je saisis cette occasion pour vous faire savoir que le comité exécutif du Fond Spécial, dans sa dernière séance a approuvé le projet d'une "étude de terrains" du territoire de la République du Togo.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma *plus* haute considération.

Dag Hammarskjöld.

S.E. Sylvanus Olympio,
Président de la République
du Togo,
Lomé, Togo.

2 June

P.Y. Chai

3519

PSOA

2530

I

SON EXCELLENCE

MONSIEUR SYLVANUS OLYMPIO

~~PREMIER MINISTRE~~

Président de la République du Togo.

~~MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES~~

LOME

REPUBLIQUE DU TOGO

J'AI L'HONNEUR D'ACCUSER RECEPTION VOTRE TELEGRAMME EN DATE DE CE JOUR
DONT LE TEXTE VA ETRE PORTE A LA CONNAISSANCE DU PRESIDENT ET DES MEMBRES DU
CONSEIL DE SECURITE STOP A CETTE OCCASION JE PRENDS PLAISIR A SOULIGNER LES
NOMBREUSES DECLARATIONS FAITES EN FAVEUR DE LA DEMANDE PRESENTEE PAR VOTRE
PAYS ET A VOUS FELICITER PERSONNELLEMENT DE LA DECISION UNANIME PAR LAQUELLE
LE CONSEIL DE SECURITE A RECOMMANDE A L'ASSEMBLEE GENERALE D'ADMETTRE LE TOGO
AU SEIN DES NATIONS UNIES STOP LE PROCES VERBAL DE SEANCE ET LE TEXTE DE LA
RESOLUTION ADOPTEE SUIVRONT STOP TRES HAUTE CONSIDERATION

DAG HAMMARSKJOLD

G. Arkadev

Under-Secretary
Department of Political and Sec
Council Affairs.

le 22 juin 1960

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre No. 9051 du 15 juin 1960 par laquelle vous avez bien voulu me faire savoir que le Gouvernement du Togo avait l'intention d'envoyer très prochainement Monsieur DOVI-AKUE, Directeur-Adjoint du Service Togolais des Affaires Economiques en mission spéciale à New-York pour préparer l'installation administrative de la Représentation Togolaise auprès de l'Organisation des Nations Unies.

Soyez assuré, Monsieur le Président, que les instructions seront données aux services intéressés pour faciliter dans toute la mesure du possible la mission de Monsieur DOVI-AKUE qui aurait avantage, en arrivant aux Nations Unies, à prendre contact avec les Services du Protocole.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma très haute considération.

Dag Hammarskjöld
Secrétaire général

Son Excellence
Monsieur S.E. Olympio
Premier Ministre de la République Togolaise
Lomé
République Togolaise

28 juin 1960

TE 311/1 Togo

Monsieur le Premier Ministre,

J'ai l'honneur d'accuser réception et de vous remercier de votre lettre No 890 en date du 11 juin 1960.

J'ai noté avec plaisir la signature par le Gouvernement de la République Togolaise de l'accord de base relatif à l'assistance du Fonds spécial.

Veuillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, les assurances de ma haute considération.

Dag Hammarskjöld
Secrétaire général

Son Excellence
Monsieur S.E. Olympio
Premier Ministre de la
République Togolaise
Lomé
Togo

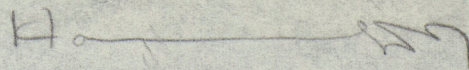
7. Sept '60

SG

Son Excellence
M. Sylvanus Olympio,
Premier Ministre de la
République togolaise,
LOME

AI RECU VOTRE BONNE LETTRE DU PREMIER SEPTEMBRE. HEUREUX DE NOTER VOTRE
DECISION DE VOUS RENDRE AUX NATIONS UNIES. RAVI VOUS RECEVOIR ICI PERSONNELLEMENT.
AMITIES ET RESPECTS

DAG HAMMARSKJOELD



Translated from French

GOVERNMENT
OF THE
REPUBLIC OF TOGOLAND

Lomé, 17 March 1960

Office of the Prime Minister

No. 418/Cab/PM.-

THE PRIME MINISTER

To the SECRETARY-GENERAL of the United Nations,
NEW YORK.

Sir,

I have the honour to transmit to you:

a copy of the Memorandum addressed to the French Government by the
Ghanaian Government, in which Ghana accuses Togoland under French
trusteeship of preparing for an attack on its territory;

a copy of the official statement of my Government concerning that
Memorandum.

I take this opportunity of reminding you of the discussion we had when
you were at Lomé concerning Dr. NKRUMAH's behaviour towards us.

It is becoming increasingly obvious that the Government of Ghana has
designs on our Territory and will stop at nothing to gain its objective. Thus
for the past few months, after launching a propaganda and press campaign against
the Government of the Togolese Republic, it has been sending its Ministers and
political leaders to hold public meetings a few steps away from the Togolese

Letters to D.H.

*(from Sylvanus Olympio, Prime Minister
of Togo)*

Translated from French

GOVERNMENT
OF THE
REPUBLIC OF TOGOLAND

Lomé, 17 March 1960

Office of the Prime Minister

No. 418/Cab/PM.-

THE PRIME MINISTER

To the SECRETARY-GENERAL of the United Nations,
NEW YORK.

Sir,

I have the honour to transmit to you:

a copy of the Memorandum addressed to the French Government by the Ghanaian Government, in which Ghana accuses Togoland under French trusteeship of preparing for an attack on its territory;
a copy of the official statement of my Government concerning that Memorandum.

I take this opportunity of reminding you of the discussion we had when you were at Lomé concerning Dr. NKRUMAH's behaviour towards us.

It is becoming increasingly obvious that the Government of Ghana has designs on our Territory and will stop at nothing to gain its objective. Thus for the past few months, after launching a propaganda and press campaign against the Government of the Togolese Republic, it has been sending its Ministers and political leaders to hold public meetings a few steps away from the Togolese frontier - meetings at which the speakers voice revolutionary slogans and make very ungracious personal references to me.

If Dr. NKRUMAH is really convinced that Togoland may attack his country, he is at liberty to refer the matter to France, the Administering Authority, which like Ghana is a Member of the United Nations.

Moreover, he can bring any dispute he may have with us before the Security Council if he considers it impossible for him to reach a settlement with France.

I venture to draw your attention to the urgent need to call the Government of Ghana to order, for its insulting attitude towards us is becoming more and more intolerable.

/...

- 2 -

To apprise the United Nations of this unhappy situation is, I am sure, all that is needed to induce that high authority to take steps to remedy this state of affairs.

I have the honour to be, etc.

(Signed) Olympio

S.E. OLYMPIO

UNITED NATIONS



NATIONS UNIES

NEW YORK

CABLE ADDRESS • UNATIONS NEWYORK • ADRESSE TELEGRAPHIQUE

FILE NO.:

TR 100 Togo(3)

With reference to note No. TR 100 Togo(3) of 28 March 1960, the following correction should be made to the English translation of the enclosed letter from the Prime Minister of the Republic of Togoland under French administration:

Paragraph 5 of this letter should read:

"Moreover, he can bring any dispute he may have with us before the Trusteeship Council if he considers it impossible for him to reach a settlement with France."

30 March 1960

BR

ACTION	
APR 12 1960	
TO	<i>Corder</i>
FILE NO.	
☐ ACTION COMPLETED	
INITIALS	
Return to Records Control Room 2074	

WU CD019 35/34 PD INTL FR

S S S LOME VIA FRENCH APR 12 1625

ETATPRIORITE

DAG HAMMARSKJOELD SECRETAIRE GENERAL UNATIONS NEWYORK

196T/PM SUITE VOTRE TELEGRAMME LETTRE NON ENCORE PARVENUE

CE JOUR STOP DEMANDONS GOUVERNEMENT FRANCAIS FAIRE

HATER TRANSMISSION SOP RECONNAISSANT TELEGRAPHIER NOM

REPRESENTANT PERSONNEL STOP HAUTE CONSIDERATION

OLYMPIC

604P..

RCVD WU CD019 12 1805EST

SVN

TP

UNITED NATIONS
1960 APR 12 PM 6:05
TELEGRAPH UNIT

DS90 1150 LONE 25/24 14 1500

ETATPRIORITE

DAG HANSEN SKJEOLD SECRETAIRE GENERAL

UNATION NYK.

~~226/5~~

206/T/PM VOTRE TELEPHONE DU 12 STOP ACCORD VOTRE .

REPRESENTANT PERSONNEL DATE PREVUE STOP HAUTE.

CONSIDERATION

OLYMPIC

25 BROAD STREET, NEW YORK, TEL. HA 2-7934

TEL. HA 2-7934

25 BROAD STREET, NEW YORK, TEL. HA 2-

COMPANY
TE HA 27934

VIA
FRENCH

FRENCH CABLE COMI
25 BROAD STREET NEW YORK, TEL. HA 2

DS111 M3/15 S S S LOME 38/35 14 1200

ETATPRIORITE

DAG HAMMARSKJOELD SECRETAIRE GENERAL I UNATIONS NEWYORK

208/T/PM ANNULE MON TELEGRAMME NUMERO 206 DU 14 AVRIL.

STOP POUR RAISON COMMODITE HERBERGEMENT VOUS PROPOSE
A PARTIR 22 AVRIL DATE ARRIVEE VOTRE REPRESENTANT PERSONNEL.

STOP HAUTE CONSIDERATION

OLYMPIO

TEL. NEW YORK TEL. HA 27934

FRENCH

25 BROAD STREET NEW YORK

DS85 5349 LOME 105/104 4 1100

ETAT PRESIDENT DU CONSEIL DE TUTELLE ONU NY

1AE/T/PM LE GOUVERNEMENT ET LA POPULATION DU TOGO REMERCIENT
BIEN SINCEREMENT VOTRE EXCELLENCE POUR SON TELEGRAMME DE
FELICITATION LORS DE LA PROCLAMATION DE L INDEPENDANCE DE LA
REPUBLIQUE DU TOGO STOP NOUS SOMMES D AUTANT PLUS SENSIBLES A
VOTRE MESSAGE QUE C EST EN PARTIE GRACE AU CONSEIL DE TUTELLE
QUE LE TOGO ACCEDÉ AUJOURD'HUI AU RANG DES PAYS LIBRES STOP AU
NOM DU PEUPLE TOGOLAIS. ET EN MON NOM PERSONNEL JE FORME LES
VOEUX QUE VOTRE NOBLE TACHE SOIT TOUJOURS COURONNEE DE SUCCES
AFIN DE LIBERER RAPIDEMENT LES AUTRES PAYS ENCORE SOUS TUTELLE
SYLVANUS OLYMPIO

CH CABLE COMPANY
BROAD STREET, NEW YORK TEL. MA. 2-7334



FRENCH
25 BROAD ST

ACTION

MAY 7 1960

TO

Corlier

FILE NO.

☐ ACTION COMPLETED

INITIALS

Return to Records Control Room 2074

DS50/7 M74 SSS LOME 95/92 6 1900

ETAT SECRETAIRE GENERAL ONU NEWYORK

PRIORITE ABSOLUE 272/T/PME EN SE REFERANT A L. ARTICLE QUATRE DU
DISPOSITIF DE LA RESOLUTION NR A/4320 DU 3 DECEMBRE 1959 DE L.
ASSEMBLEE GENERALE LA REPUBLIQUE DU TOGO A L. HONNEUR DE SOLLICITER
SON ADMISSION AU SEIN DES NATIONS UNIES STOP ELLE SERAIT RECONNAISSANTE
D-ENTAMER LA PROCEDURE A CET EFFET STOP ELLE SOUHAITERAIT VOIR
INSTRUIR LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE LE DOSSIER DE SA CANDIDATURE QUI
SERÁ APPUYEE PAR LA FRANCE CONFORMEMENT A LA DECLARATION DEJA FAITE
PAR SON REPRESENTANT STOP SENTIMENTS DE HAUTE CONSIDERATION
SYLVANYS OLYMPIO

RECEIVED
NEW YORK
MAY 10 1960
CABLE
JAN 10 1960

LONE 95/94 12 1150

ETATPRIORITE

SECRETAIRE GENERAL ONU NEWYORK

Platz INFO COPY

MAY 13 1960

Cardon

299/TXPM AU TERME DU SEJOUR DE M MONSIEUR SPENELLI AU TOGO JE SUIS
HEUREUX DE VOUS ADRESSER EN MON NOM PERSONNEL ET AU NOM DU
GOUVERNEMENT TOGOLAIS NOS SINCERES REMERCIEMENTS PRIMO POUR
VOTRE AIMABLE TELEGRAMME A L OCCASION DE L INDEPENDANCE DU TOGO
SECUNDO POUR LA MISSION CONFIEE A MONSIEUR SPINELLI MISSION QUE
A ETE ENTIEREMENT COURONNEE DE SUCCES STOP SOUHAITONS ARDEMMENT

NOTRE ADMISSION AU SEIN NATIONS UNIES POUR APPORTER NOTRE PART
CONTRIBUTION A L OEUVRE D EDIFICATION DE LA PAIX ET SECURITE
MONDIALE DANS LA COOPERATION INTERNATIONALE

SYLVANUS OLYMPIO

RENCH CABLE COMPANY

25 BROAD STREET NEW YORK

25 BROAD STREET, NEW YORK, TEL. HA 2-7934

EUROPEAN OFFICE
OF THE UNITED NATIONS



OFFICE EUROPÉEN
DES NATIONS UNIES

Télégrammes: UNATIONS, GENÈVE
Téléphone: 33 10 00 33 10 00 33 40 00

REF. No.
(à rappeler dans la réponse)

Palais des Nations
GENÈVE

20 May 1960

Mr. Secretary-General,

In accordance with your instructions, during my stay in Lomé I have examined with Mr. Olympio and with the members of his Cabinet the problems related to the possible development of our assistance to the new Republic of Togo.

At the end of our discussions the Prime Minister presented me with a letter, which is enclosed, and an annotated list of experts and advisers that the new country would like our Organization to provide. The list also includes the experts which were requested before the Independence.

While this list submitted by Olympio represents the real needs of the new Republic for this and the coming year, and should therefore be examined by the different departments of our Technical Assistance, I feel that the question of our immediate aid to Togo should be considered somewhat differently from the way we usually plan our programmes of assistance to the under-developed countries of the world.

The new Republic of Togo is starting its life (as I think other countries in Africa will do in the near future) with a general administrative

Mr. Dag Hammarskjöld,
Secretary-General,
United Nations,
New York.

structure which, if it was sufficient during the period of trusteeship, is absolutely inadequate now.

We find today in Togo a Government composed of men of a very limited experience of public administration; its members are, Olympio excepted, all medical doctors or teachers who, having been in power for a short time, have not yet had the time to prepare themselves for the new tasks that the independence of their country lays upon them. Below them, we find a certain number of French civil servants who are in charge of the executive branches of the administration. What is completely lacking between these two levels (i.e. the Togolese cabinet ministers and the French executive heads of the various departments) is a group of experts of a certain standing, with some sound practical experience and ability, who would be able to help Olympio and his collaborators in shaping a definite policy in the different fields of the administration. I have to add that from my conversations with Olympio and with the local French authorities I did not perceive any real sign of intention on the part of the French Government to fill this gap.

As this is the situation with which the new country is confronted, I think that our immediate aim should be to provide the Government of Togo with such a group of advisers who should represent a kind of "brains trust" for the most important departments of the Government.

I therefore recommend that while all the requests for experts in the different technical fields presented by Togo should follow their normal course, our efforts should be primarily directed to finding and putting

at the disposal of the Government of Togo in the next few months - which means possibly not later than August or September - five or six qualified advisers who would give the new country the possibility of establishing concrete programmes for the development of the territory. The following advisers who are, according also to Olympio, the most needed by Togo, are listed in order of priority:

1. Adviser on general planning, mainly economic, who should, at the same time, be the resident representative of TAB and the effective co-ordinator of all UN assistance activities.
2. Adviser on trade (mainly foreign trade) and industry.
3. Adviser on press, radio and information.
4. Adviser on financial affairs, currency, credit, etc.
5. Adviser on public health.
6. Adviser on labour and social problems.

I know quite well that it will not be easy to implement a programme like this in such a short time, but if we succeed in placing that group of advisers in Togo as urgently as the circumstances require, I feel that we will have rendered this new country the basic assistance that it needs and, I have to admit, that Olympio and the leaders of Togo expect from our Organization.

Mr. Olympio also expressed the hope that the Special Fund will show a particular interest in the problems of the country, not only through the soil survey which is already under consideration, but also through geological and hydro-electrical surveys of the territory.

AAV/MPL
CABINET DU PREMIER MINISTRE
No. 704/CAB/PM/MICEP

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail - Liberté - Patrie

LOME, le 10 Mai 1960

LE PREMIER MINISTRE DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE
à Son Excellence Monsieur L'AMBASSEUR Représentant Spécial du
Secrétaire Général des Nations Unies au Togo

LOME

Excellence,

Il résulte des discussions que nous avons eues ensemble sur l'ensemble des besoins du Togo en personnel qualifié qu'il fallait établir une première liste de ces besoins, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint ce document.

Ces demandes représentent un projet minimum destiné à assurer les nouvelles fonctions auxquelles nous avons à faire face, et aussi pour pourvoir à certains postes tenus jusqu'ici par des fonctionnaires Français dont le retour au Territoire n'est pas assuré.

Je vous serais très reconnaissant de tout ce que vous pouvez faire pour que les Nations Unies étudient favorablement cette première liste des besoins de notre Jeune Etat nouvellement indépendant.

Je vous prie d'agréer, Excellence, les assurances de ma haute considération.

Signé.

S. E. OLYMPIO

Le Premier Ministre,
Gouvernement de la République
du Togo.

L I S T E

des demandes de la République Togolaise
arrêtées après discussions avec M. SPINELLI
REPRESENTANT SPECIAL du SECRETAIRE GENERAL
des Nations Unies

DEMANDES DE PREMIERE URGENCE

- 1) Représentant Résident du B.A.T. au Togo et Conseiller pour le Plan Economique Général.
- 2) Conseiller pour le Commerce Extérieur et Industrie (déjà demandé "Fonds d'Urgence")
- 3) Lutte contre la maladie de Kaincopé (déjà demandé sur F.A.O.)
- 4) Expert pour l'Ecole Togolaise d'Administration
- 5) Expert pour l'Energie (réduction coût d'énergie et établissement d'un programme demandé pour trois mois sur fonds d'urgence)
- 6) Expert d'habitation rurale
- 7) Conseiller à l'Information et à la Presse (pour six mois)
- 8) Ingénieur des Mines pour trois mois (déjà demandé sur "Fonds d'Urgence")
- 9) Directeur du Trésor (déjà demandé "OPEX")
- 10) Expert de taxation directe (déjà demandé "OPEX")
- 11) Ingénieur d'Agriculture pour laboratoire
- 12) Directeur de l'Enseignement
- 13) Contrôleur Financier (Auditeur aux comptes, Organisation du Service)
- 14) Expert des Finances (monnaie, crédit et épargne)

DEMANDES DE DEUXIEME URGENCE

- 1) Conseiller pour les problèmes du Travail et des problèmes sociaux (délinquance juvénile et rééducation)
- 2) Expert d'Education de Masse (déjà demandé)
- 3) Aviation civile (déjà demandé "Programmes élargis")
- 4) Lutte contre l'érosion (cartographe, pédologue) déjà demandé F.A.O.
- 5) Expert en matière de tuberculose (enquête) déjà demandé O.M.S.
- 6) Expert pour l'organisation d'un Bureau d'Etudes (1 Ingénieur des Ponts et Chaussées)
- 7) Conseiller en matière constitutionnelle (3 mois)
- 8) Expert pour des problèmes de mise en place d'une école professionnelle (B.I.T.)

Il n'a pas été inclus dans cette liste le retour de M. SAXE, la venue de l'Expert Directeur de la Santé Publique qui a été annoncée et le Dr. ASWALD qui est déjà à Lomé (OMS).

DS97 M282

LOME W 191/190 20 1630 S

INFO COPY

MAY 20 1960

ETAT PRIORITE

SECRETAIRE GENERAL ONU NEWYORK

FILE NO.

ACTION

TO

Ploty
Carder

COMMA PARAGRAPHE NR 321/T/PM PAR SA RESOLUTION 1416 VAREN ROMAN
X FOURTEEN ADOPTEE LE 5 DECEMBRE 1959 COMMA L ASSEMBLEE GENERALE
DES NATIONS UNIES A RECOMMANDE QU UNE FOIS DEVENU INDEPENDANT
LE TOGO SOIT ADMIS COMME MEMBRE DE L ORGANISATION DES NATIONS
UNIES STOP LE 27

AVRIL 1960 COMMA EN APPLICATION DE L ACCORD INTERVENU ENTRE LE
GOUVERNEMENT FRANCAIS ET LE GOUVERNEMENT TOGOLAIS COMMA LA
REPUBLIQUE DU TOGO EST DEVENUE INDEPENDANTE STOP PARAGRAPHE J AI
DONC L HONNEUR COMMA AU NOM DE MON GOUVERNEMENT ET CONFORMEMENT
A L ARTICLE 4 DE LA CHARTE COMMA DE SOLLICITER

L ADMISSION DE LA REPUBLIQUE DU TOGO AU SEIN DE L ORGANIZATION DES
NATIONS UNIES ET DE VOUS ~~RIKIKIKI~~ PRIER DE BIEN VOULOIR SOUMETTRE SA
CANDIDATURE SELON LA PROCEDURE ETABLIE SOP PARAGRAPHE EN VERTU
DES POUVOIRS RECUS A CET EFFET COMMA JE DECLARE PAR LES PRESENTES
QUE LA REPUBLIQUE DU TOGO

S ENGAGE A ACCEPTER SANS RESERVE LES OBLIGATIONS DE LA CHARTE
DES NATIONS UNIES A DATER DE SON ADMISSION AU SEIN DE L ORGANISATION
STOP VEUILLER AGREER MONSIEUR LE SECRETAIRE GENERAL LES ASSURANCES
DE MA TRES HAUTE CONSIDERATION

SYLVANUS OLYMPIO

VIA
FRENCH
25 BROAD STREET, NEW YORK, TEL. MA 2-7934

VIA
FRENCH

VIA
FRENCH
25 BROAD STREET, NEW YORK, TEL. MA 2-7934

VIA
FRENCH

VIA
FRENCH
25 BROAD

UNITED NATIONS
SECURITY
COUNCIL



Distr.
GENERAL

S/4318
21 May 1960
ENGLISH
ORIGINAL: FRENCH

CABLE DATED 20 MAY 1960 FROM THE PRIME MINISTER OF THE REPUBLIC
OF TOGO ADDRESSED TO THE SECRETARY-GENERAL OF THE UNITED NATIONS

The United Nations General Assembly, by its resolution 1416 (XIV) adopted on 5 December 1959, recommended that, upon the attainment of independence, Togoland should be admitted to membership in the United Nations. On 27 April 1960, pursuant to the agreement reached between the French Government and the Togolese Government, the Republic of Togo became independent.

I therefore have the honour, on behalf of my Government and in accordance with Article 4 of the Charter, to apply for the admission of the Republic of Togo to membership in the United Nations and to ask you to be good enough to submit this application according to the established procedure.

In virtue of the powers conferred on me for this purpose, I hereby declare that the Republic of Togo undertakes to accept without reservation the obligations contained in the Charter of the United Nations with effect from the date of its admission to membership.

I have the honour to be, etc.

(Signed) Sylvanus OLYMPIO

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE

S/4318
21 mai 1960

ORIGINAL : FRANCAIS

CABLOGRAMME EN DATE DU 20 MAI 1960 ADRESSE AU SECRETAIRE GENERAL DES
NATIONS UNIES PAR LE PREMIER MINISTRE DE LA REPUBLIQUE DU TOGO

Par sa résolution 1416 (XIV) adoptée le 5 décembre 1959, l'Assemblée générale des Nations Unies a recommandé qu'une fois devenu indépendant le Togo soit admis comme Membre des Nations Unies. Le 27 avril 1960, en application de l'accord intervenu entre le Gouvernement français et le Gouvernement togolais, la République du Togo est devenue indépendante.

J'ai donc l'honneur, au nom de mon Gouvernement et conformément à l'Article 4 de la Charte, de solliciter l'admission de la République du Togo au sein de l'Organisation des Nations Unies et de vous prier de bien vouloir soumettre sa candidature selon la procédure établie.

En vertu des pouvoirs reçus à cet effet, je déclare par les présentes que la République du Togo s'engage à accepter sans réserve les obligations de la Charte des Nations Unies à dater de son admission au sein de l'Organisation.

Veuillez agréer, etc.

Signé : Sylvanus OLYMPIO



UNITED NATIONS
GENERAL
ASSEMBLY



Distr.
GENERAL

A/4377
8 June 1960
ENGLISH
ORIGINAL: ENGLISH/FRENCH

APPLICATION OF THE REPUBLIC OF TOGO FOR ADMISSION
TO MEMBERSHIP IN THE UNITED NATIONS

Cable dated 20 May 1960 from the Prime Minister of the Republic of Togo
addressed to the Secretary-General

Note by the Secretary-General: Pursuant to rule 136 of the rules of procedure of the General Assembly, the Secretary-General has the honour to transmit herewith, for the information of the Members of the United Nations, a copy of a cable dated 20 May 1960 from the Prime Minister of the Republic of Togo concerning the application of the Republic of Togo for admission to membership in the United Nations.

Lomé, 20 May 1960

The United Nations General Assembly, by its resolution 1416 (XIV) adopted on 5 December 1959, recommended that, upon the attainment of independence, Togoland should be admitted to membership in the United Nations. On 27 April 1960, pursuant to the agreement reached between the French Government and the Togolese Government, the Republic of Togo became independent.

I therefore have the honour, on behalf of my Government and in accordance with Article 4 of the Charter, to apply for the admission of the Republic of Togo to membership in the United Nations and to ask you to be good enough to submit this application according to the established procedure.

In virtue of the powers conferred on me for this purpose, I hereby declare that the Republic of Togo undertakes to accept without reservation the obligations contained in the Charter of the United Nations with effect from the date of its admission to membership.

(Signed) Sylvanus OLYMPIO

NATIONS UNIES

ASSEMBLEE
GENERALE



Distr.
GENERALE

A/4377

6 juin 1960

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS-
FRANCAIS

DEMANDE D'ADMISSION DE LA REPUBLIQUE DU TOGO A L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Câblogramme en date du 20 mai 1960 adressé au Secrétaire général par
le Premier Ministre de la République du Togo

Note du Secrétaire général : Conformément à l'article 136 du règlement intérieur de l'Assemblée générale, le Secrétaire général a l'honneur de transmettre aux Membres de l'Organisation des Nations Unies, pour leur information, copie d'un câblogramme, en date du 20 mai 1960, émanant du Premier Ministre de la République du Togo et concernant la demande d'admission de la République du Togo à l'Organisation des Nations Unies.

Lomé, le 20 mai 1960

Par sa résolution 1416 (XIV) adoptée le 5 décembre 1959, l'Assemblée générale des Nations Unies a recommandé qu'une fois devenu indépendant, le Togo soit admis comme Membre des Nations Unies. Le 27 avril 1960, en application de l'accord intervenu entre le Gouvernement français et le Gouvernement togolais, la République du Togo est devenue indépendante.

J'ai donc l'honneur, au nom de mon gouvernement et conformément à l'Article 4 de la Charte, de solliciter l'admission de la République du Togo au sein de l'Organisation des Nations Unies et de vous prier de bien vouloir soumettre sa candidature selon la procédure établie.

En vertu des pouvoirs reçus à cet effet, je déclare par les présentes que la République du Togo s'engage à accepter sans réserve les obligations de la Charte des Nations Unies à dater de son admission au sein de l'Organisation.

Signé : Sylvanus OLYMPIO

25 BROAD STREET, NEW YORK, TEL

DS66 M173/NB

LOND 73/72 2 0855 (GOVT)

ETAT SECRETAIRE GENERAL ONAU NEWYORK

INFO
JUN - 21969

FILE NO.

ACTION

TO

Archer

REEL, NEW YORK TEL NO. 2-7934

CABLE COMPANY

VIA
FELIX

FRENCH CABLE

25 BROAD STREET, NEW YORK

344/T/PM VENONS APPRENDRE PAR RADIO ADOPTION A UNANIMITE

MEMBRES CONSEIL SECURITE RESOLUTION RECOMMANDANT ADMISSION

TOGO SEIN ORGANISATION NATIONS UNIES STOP VOUS EXPRIME

EN MON NOM PERSONNEL CELUI MON GOUVERNEMENT

PROFONDE GRATITUDE POUR TOUT CE QUE VOUS AVEZ FAIT EN

VUE ACCELERER PROCEDURE ADMISSION STOP VOUS PRIE TRANSMETTRE

PRESIDENT CONSEIL SECURITE ET A SES HONORABLES COLLEGUES

NOS SINCERES REMERCIEMENTS ET EXPRESSION SENTIMENTS RECONNAISSANTS

STOP HAUTE CONSIDERATION

SYLVANUS OLYMPIO

FRENCH

NEW YORK TEL NO. 2-7934

RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

CABINET DU PREMIER MINISTRE

Lomé, le

N° / CAB-PM

LE PREMIER MINISTRE

à ~~XX~~ ^{XX} SON EXCELLENCE

Monsieur DAG HASTARCSJOELD

SECRETAIRE GENERAL DES NATIONS-UNIES

NEW - Y O R K

Monsieur le Secrétaire Général,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 1er Juin 1960, par laquelle vous avez bien voulu me faire part des conversations que vous avez eues avec Monsieur l'Ambassadeur SPINELLI au sujet de nos besoins en matière d'assistance technique des Nations-Unies.

Je prends bonne note de ce qu'à la suite de ces entretiens, vous avez déjà donné les instructions nécessaires aux départements compétents de votre Organisation afin que le programme d'assistance préconisé pour le Togo puisse commencer dans les délais les plus brefs et aussi de votre intention de nous communiquer dans quelques semaines des précisions sur la phase initiale de ce programme.

En ce qui concerne notre projet d'étude sur l'utilisation des terres et eaux approuvé il y a quelques semaines par le Conseil d'Administration du Fonds Spécial et dont mention a été faite dans votre lettre, j'ai le plaisir de vous annoncer que mon Gouvernement a signé, le 8 Juin dernier, l'accord de base relatif à l'assistance du Fonds Spécial.

...

Je tiens à vous remercier très sincèrement en mon nom personnel et en celui de mon gouvernement et du peuple togolais de la bienveillante sollicitude que vous portez à la solution de nos multiples problèmes.

En vous souhaitant une bonne santé et encore plus de succès dans l'accomplissement de votre lourde tâche, je vous prie d' agréer, Monsieur le Secrétaire Général, les assurances de ma haute considération.

S.S. OLYMETIO

INFO COPY

AUG 16 1960

FILE NO.

ACTION

TO

Arhader

Wachsmaster

DS28 T132 LOME 41/40 16 1220

ETAT PRIORITE ABSOLUE

SECRETAIRE GENERAL ONU NEWYORK

5028/T/PM VOUS SERAIS RECONNAISSANT BIEN VOULOIR M INDiquer

DATE APPROXIMATIVE A LAQUELLE SERA DISCUTEE PAR 15 EME

SESSION ASSEMBLEE GENERALE NATIONS UNIES ADMISSION COMME

MEMBRES NOUVEAUX ETATS INDEPENDANTS STOP HAUTE CONSIDERATION

SYLVANUS OLYMPIO

CFM 5028/T/PM

7
GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU TOGO ON

PREMIER MINISTRE

LE MINISTRE

Lomé, le 1er septembre 1960

Monsieur le Secrétaire Général,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre télégramme par lequel vous avez eu l'amabilité de porter à ma connaissance la date approximative à laquelle la demande d'admission de la République Togolaise à l'O.N.U. sera examinée par l'Assemblée Générale dans sa XVème session.

Je vous en remercie infiniment et je suis heureux de vous faire savoir que j'ai l'intention de me rendre personnellement à New-York pour assister à la séance de l'Assemblée Générale au cours de laquelle notre demande sera discutée.

Sauf imprévu, je prendrai l'avion d'Air-France quittant Paris le lundi 19 septembre 1960.

Dans l'espoir de vous revoir bientôt, veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire Général, les assurances de ma très haute considération.-

Monsieur Dag HAAKARSKJOLID

Secrétaire Général

de l'O.N.U.

NEW-YORK.

S.E. OLYPIO